

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 1998

DELIBERATION N°98/12/441

**OBJET : AVANCES SUR SUBVENTIONS 1999 :
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES**

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la Présidente du Comité des Œuvres Sociales a sollicité une avance sur subvention d'un montant de 80 000,00 francs afin de mettre en place les activités du 1^{er} trimestre 1999,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer, sur l'exercice 1999, une avance sur subvention au Comité des Œuvres Sociales d'un montant de 80 000,00 francs,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de la Commune, exercice 1999, fonction 4, sous-fonction 40, nature 65758.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 22. 12. 1998 et de la publication
le 22. 12. 1998
Le Maire

Pour le Maire
L'adjoint délégué



Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

